

GREEN NEW DEAL

ÉLÉMENTS POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DE L'ÉCONOMIE

Rédaction:
Groupe de travail « Transformation écologique de l'économie »,
Andreas Kyriacou, Miriam Behrens, Hubert Zurkinden

Les Verts suisses
Waisenhausplatz 21
3011 Zurich
Tél: +41 31 312 66 60
verts@verts.ch / www.verts.ch



TABLE DES MATIÈRES

I.	INTRODUCTION	3
	1. Une crise économique structurelle	3
	2. Les limites des la croissance	3
	3. L’empreinte écologique	4
	4. Un New Deal écologique pour une économie soutenable	5
II.	LES GRANDS DÉFIS	7
	1. Production et consommation d’énergie	7
	2. Consommation de matières premières	8
	3. Utilisation du sol et ressources naturelles	9
	4. Déchets.....	10
	5. Emissions de substances polluantes	11
III.	LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE EST UNE CHANCE POUR L’ÉCONOMIE	13
	Des solutions adaptées au cas par cas.....	14
IV.	MESURES POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE	16
	1. Mesures d’accompagnement.....	16
	2. Promotion des énergies renouvelables.....	18
	3. Transformation écologique du bâtiment	20
	4. Transformation écologique des industries de production.....	22
	5. Transformation écologique du commerce de détail.....	24
	6. Transformation écologique du secteur des transports.....	26
	7. Transformation écologique du secteur financier	29
	8. Transformation écologique du tourisme	31
V.	PERSPECTIVES	34

I. INTRODUCTION

La tâche de l'économie est de fournir à l'être humain les biens et services nécessaires à son existence. Dans l'optique d'un développement durable (convergence des politiques environnementales, sociales et économiques), les activités économiques doivent faire en sorte que les ressources naturelles soient ménagées et qu'à chaque être humain soit garantie une existence digne et sûre. Aux yeux des Verts, une économie soutenable au service de l'être humain prévoit également une répartition équitable du travail rémunéré et bénévole, du revenu et de l'imposition, de la participation démocratique et du contrôle, ainsi que la possibilité d'être créatif et innovant.

L'économie de marché actuelle, sur le modèle capitaliste, est tout sauf soutenable. En particulier, le caractère néolibéral des dernières décennies se base sur le pillage sans scrupules des ressources naturelles et sur le non-respect des droits sociaux. Le moteur principal du modèle néolibéral est moins la satisfaction des besoins de l'être humain que l'augmentation des taux de profit des entreprises au moyen d'une croissance économique sans limites.

1. Une crise économique structurelle

L'année 2008 a prouvé sans conteste que ce système économique ne peut pas se maintenir à long terme. Le monde traverse une crise financière, climatique et alimentaire qui résulte d'un processus de libéralisation, de déréglementation et de privatisation sauvage amorcé il y a plusieurs dizaines d'années. Le capitalisme mondialisé n'a résolu aucun problème. Il a seulement permis à une petite poignée d'individus de s'enrichir de façon démesurée, alors que la plus grande partie des habitants de la planète s'appauvriissait. De nombreuses espèces d'animaux et de plantes ont disparu ou sont sur le point de s'éteindre. Quant aux dommages infligés au climat, ils se retournent aujourd'hui contre l'humanité au point de constituer la plus grande menace du XXI^e siècle.

2. Les limites de la croissance

La critique de ce modèle économique basé sur une croissance sans frein est à l'origine des premiers mouvements écologistes. Une publication a fait date, celle du rapport du Club de Rome intitulé «Les limites de la croissance» en 1972. Les auteurs montraient qu'une croissance illimitée

n'est pas possible et ils appelaient à une utilisation des ressources qui intègre la notion de finitude. Vingt ans plus tard, lors du Sommet de Rio sur l'environnement et le développement, le concept de développement durable faisait son apparition. Cette appellation désigne un développement qui bénéficie à la fois à l'économie, à la société et à l'environnement et qui n'entrave pas les possibilités de développement des générations futures.

Jusqu'à présente, l'idée qu'il est possible de dissocier la croissance et la consommation des ressources s'est avérée illusoire. La consommation globale de ressources augmente plus rapidement – sur le plan mondial et national – que les progrès techniques. On ne peut donc pas éviter l'injonction de modérer les investissements, de se limiter à l'indispensable et, si cela est nécessaire, de renoncer au luxe.

Pour les Verts, il est évident qu'une économie soutenable ne peut se fonder sur la croissance et la consommation à outrance, puisqu'elles entraînent l'épuisement des ressources naturelles et le dérèglement des écosystèmes sous l'effet des déchets et des substances polluantes, et génèrent de l'injustice sociale, des famines et des guerres. Les Verts cherchent donc des alternatives à une conception purement quantitative de la croissance.

3. L'empreinte écologique

On entend par empreinte écologique la surface terrestre nécessaire à un être humain ou à une population pour produire les biens et services qui correspondent à son style de vie. Cette surface est calculée en fonction de sa consommation de nourriture, de vêtements, d'énergie, etc. mais également au traitement de ses déchets et à la neutralisation du carbone qu'émettent toutes ses activités.

L'empreinte écologique de la Suisse recouvre presque quatre fois son territoire. Notre pays vit donc au-dessus de ses moyens et contribue de façon disproportionnée à la destruction de l'environnement, au bouleversement du climat et à la raréfaction des ressources naturelles. Notre modèle économique nous conduit dans une impasse. Si l'on veut épargner aux générations suivantes des guerres pour le contrôle des matières premières, des catastrophes climatiques et une crise économique de grande ampleur, il faut d'urgence se demander comment transformer le système pour le rendre plus durable.

4. Un Green New Deal pour une économie soutenable

Jusqu'à présent, la croissance économique est toujours allée de pair avec un gaspillage des ressources et une pollution croissante du milieu ambiant. Un modèle économique soutenable n'est concevable que s'il n'entraîne pas automatiquement un épuisement des ressources naturelles. La consommation de matières premières doit être massivement réduite et un mode de vie moins destructeur s'impose. Il faut retrouver le sens du « juste milieu ». Il est grand temps que la société se mette d'accord sur les luxes qu'il est légitime de satisfaire, comme le préconisent les partisans de la décroissance et d'une économie fondée sur la modération¹ : le but n'est pas de produire toujours plus, mais de trouver le point d'équilibre où les activités humaines sont compatibles avec la préservation de l'environnement et de l'humanité. La Suisse a urgemment besoin d'une gestion durable de ses ressources et d'une politique qui prenne en compte tous les aspects du développement.

Les Verts ont déjà présenté en février 2009 leur Plan de relance écologique pour une économie soutenable². Sans un changement en profondeur de l'économie et de la société et une nouvelle régulation du secteur financier, aucune des trois crises – financière, climatique et alimentaire – ne pourront être résolues.

Cette transformation structurelle vers un mode de vie plus écologique n'est pas uniquement un devoir que nous nous imposons à nous-mêmes, elle représente également une chance à saisir pour notre économie. L'Agence pour l'environnement de l'ONU l'a du reste reconnu lorsqu'elle a présenté son initiative pour une économie verte³ en octobre 2008.

¹ Au sujet de la modération, lire l'interview de Martin Kunz, professeur à la Haute-école de Winterthour et président des Verts de la ville de Zurich à l'adresse :

http://www.transform.li/dokumente/2007/dok_070318.html ainsi qu'un panorama complet sur http://www.studiosus.project21.ch/images/stories/studiosus10/stud_10_web.pdf

La notion de suffisance implique à la fois modération et adéquation. On part du principe que la terre peut produire suffisamment pour que tous soient rassasiés. La suffisance n'a en effet rien à voir avec la carence. Il s'agit plutôt de ne pas « avoir trop » et de tenir compte du fait que les ressources sont limitées. Le Mahatma Gandhi l'avait formulé de cette façon : dans le monde, il y en a assez pour les nécessités de chacun — mais pas pour l'avidité de chacun. La mesure ne doit pas être dans un « toujours plus », mais dans la conscience de ce qui convient à l'être humain et à l'environnement.

² À consulter sous notre rubrique « économie écologique » à l'adresse

www.gruene.ch/web/gruene/fr/campagnes/economie_ecologique/solutions_vertes.html

³ www.unep.org/greeneconomy.

Un «Green New Deal» helvétique créera des emplois dans des branches dont le potentiel est très prometteur. Il renforcera la position de la place économique suisse par rapport à ses concurrents étrangers. Le présent papier de position énumère les secteurs dans lesquels les Verts jugent prioritaire d’agir pour mettre en œuvre une transformation écologique de l’économie. Il décrit pour chacun de ces domaines les mesures les plus à même d’accélérer cette transformation.

II. LES GRANDS DÉFIS

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) de l'ONU prévoit qu'une augmentation de plus de 2° de la température moyenne à la surface du globe entraînerait des bouleversements climatiques dangereux pour l'homme et l'environnement⁴. La Suisse a ratifié le protocole de Kyoto, par lequel la communauté internationale s'engage à prendre des mesures pour diminuer ses émissions de CO₂. Mais notre pays n'est pas uniquement menacé par la crise climatique mondiale. En 2007, l'Organisation pour la coopération économique et le développement (OCDE) s'est exprimée en termes suivants à propos de la Suisse dans son rapport sur l'environnement⁵ :

En Suisse, l'environnement subit de fortes pressions (pollution, surexploitation des ressources naturelles, défaillances dans l'aménagement du territoire), dues en particulier à l'industrie, à l'agriculture, aux transports et au tourisme. [...] Des progrès ont été réalisés dans la prise en compte des exigences du développement durable – spécialement dans la gestion politique de l'énergie, de l'agriculture et des transports, mais les habitudes de consommation peinent encore à intégrer le principe de durabilité – notamment en ce qui concerne l'utilisation du sol, la mobilité et le secteur des loisirs. Les atteintes à la biodiversité, au milieu naturel et au paysage se poursuivent.

La Suisse doit réduire de manière significative sa consommation d'agents énergétiques et autres matières premières. Il lui faut également diminuer ses émissions de substances polluantes et sa production de déchets.

1. Production et consommation d'énergie

Un habitant de la planète Terre consomme en moyenne 17'500 kilowattheures par année. Cela correspond à une puissance continue de 2000 watts. Ce chiffre est trois fois plus élevé en Suisse, avec une consommation de 6'300 watts par personne. Cette énergie est utilisée comme suit : 30% pour le logement et le chauffage, 20% pour l'alimentation, un bon quart pour les transports, le reste étant consommé

⁴ IPCC, Ed. (2007). *Climate Change 2007: Mitigation of Climate Change*, Cambridge University Press.

⁵ www.news-service.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/8423.pdf

sous forme d'énergie grise, à hauteur de 20% pour les particuliers et 6% pour les collectivités publiques.

L'énergie grise consommée par les particuliers comprend la production, la distribution et l'élimination des biens d'usage courant comme les vêtements, mais également l'énergie nécessaire à la mise à disposition de l'offre en matière de loisirs. L'énergie grise consommée par les collectivités est liée au fonctionnement des infrastructures publiques.

Une certaine quantité d'énergie grise doit également être comptabilisée pour chacun des usages listés ci-dessus : en ce qui concerne la nourriture, l'énergie utilisée pour la fertilisation du sol, le transport, le stockage etc. est plusieurs fois supérieure à celle que nécessite la préparation des aliments à la maison ou au restaurant. Dans le domaine des transports, en revanche, la consommation énergétique directe prédomine : les carburants sont responsables de plus de la moitié des dépenses énergétiques globales que réclame la mobilité.

L'EPFZ pronostiquait déjà en 1998 que la consommation d'énergie mondiale pouvait être abaissée à 2000 watts par personne sans perte de confort. Une analyse des différents secteurs de consommation montre que des réductions sont possibles dans presque chacun d'entre eux. Les économies les plus importantes peuvent être réalisées dans le domaine du chauffage, des transports routiers (individuels et commerciaux) et des processus industriels.

Si l'on considère les émissions de gaz à effet de serre plutôt que la seule consommation énergétique, il apparaît d'autant plus urgent d'agir : selon l'inventaire national, les Suisses ont rejeté près de 6 tonnes de CO₂ par personne pour la seule année 2004. La prise en compte des émissions grises produites par le commerce des marchandises et du courant électrique fait grimper ce chiffre à 10,7 tonnes par personne.⁶

2. Consommation de matières premières

La Suisse consomme 103 million de tonnes de matières premières par année – ce qui correspond à 14 tonnes par personne (chiffres de 2004). Il s'agit pour moitié de sable, de graviers et autres matériaux de construction d'origine minérale. La biomasse (production agricole et bois) en constitue

⁶ *Graue Treibhausgas-Emissionen der Schweiz 1990-2004*, Umwelt-Wissen UW-0711-D, Bundesamt für Umwelt 2007.

23%, les produits fossiles 15%, (avant tout sous forme de combustibles et de carburants), et les différents minéraux (métaux) utilisés par l'industrie 6%. Il faut y ajouter les quelques 2'500 millions de tonnes d'eau nécessaires chaque année à l'approvisionnement en eau et à la production d'électricité. D'une façon générale, une quantité toujours plus élevée de ressources naturelles est utilisée pour produire des biens dont la durée de vie est toujours plus courte. L'industrie mise sur des produits jetables qui garantissent un volume de vente important. Pour réduire la pression sur l'environnement, il faut donc agir au début de la chaîne de production et modifier les habitudes de consommation.

La prospérité économique et l'essor des services ont fait grimper les chiffres des importations de biens de consommation et de produits manufacturés. La demande énergétique augmente, tout comme la part des importations dans la consommation totale de matières premières. Les pays dont elles proviennent doivent supporter les conséquences de cette demande accrue, qui se traduit par une surexploitation dont la Suisse est indirectement responsable. Il ne faut pas négliger l'énergie demandée par une marchandise pour sa production, son transport, son stockage et sa distribution bien avant qu'elle ne parvienne en Suisse.

3. Utilisation du sol et des ressources naturelles

La Suisse se couvre de nouvelles constructions. Un mètre carré de surface végétale disparaît chaque seconde sous les routes, les centres commerciaux, les parkings et les habitations – ce qui représente chaque jour l'étendue de dix terrains de football. Les banlieues des villes empiètent toujours davantage sur la campagne et les villages n'en finissent pas de s'étendre au détriment des terres cultivées. L'expansion des surfaces construites va de pair avec une augmentation du trafic automobile. Du côté des autorités, on ne sent aucune volonté de mettre en œuvre une gestion durable du territoire. À l'échelle de la Suisse, les zones à bâtir sont beaucoup trop nombreuses. Moins de la moitié des zones à bâtir disponibles en 2007 suffiront à couvrir les besoins d'ici à 2030⁷. Malgré cela, l'espace dévolu aux constructions continue de croître, en grande partie hors des zones à bâtir, où l'on recense déjà plus d'un quart des quelques 2,2 millions de bâtiments que compte notre pays. Le manque de

⁷ Statistique des zones à bâtir de Suisse, octobre 2008.

planification conduit chaque année au bétonnage d'une surface équivalente à deux fois la ville de Genève.

Mais l'habitat n'est pas seul à faire pression sur le milieu naturel. Les infrastructures touristiques et les voies de communication empiètent dangereusement sur les terres encore intactes. La diversité des espèces subit un net recul. Le tourisme alpin est devenu tellement intensif qu'il menace ses propres ressources, qui sont les paysages des Alpes et les dernières réserves naturelles.

4. Déchets

Tout produit de consommation finit tôt ou tard à la poubelle. La montagne de déchets des pays industrialisés augmente de jour en jour. Aux déchets ménagers et aux déchets de chantiers s'ajoutent ceux qui proviennent des activités industrielles et artisanales, sans oublier les déchets toxiques réclamant un traitement spécial. Les usines d'incinération des ordures doivent faire face à un volume de plus en plus important de boues d'épuration. Les matériaux artificiels composés de molécules non dissociables – le plus souvent des plastiques – ont remplacé le bois, le cuir ou le métal pour la fabrication des objets d'usage courant.

En ce qui concerne le recyclage et l'élimination des déchets, la Suisse possède de bonnes infrastructures. Il n'en demeure pas moins que la production de déchets augmente de manière constante, et qu'elle est directement liée au produit intérieur brut (PIB)⁸. Pour réduire la pression sur l'environnement, il faut agir en aval de la chaîne de production et inciter les consommateurs à modifier leurs habitudes.

Pour de nombreuses matières premières, le taux de recyclage est encore insuffisant. Les déchets sont souvent trop mélangés et ils contiennent toujours plus de matériaux composites impropres au recyclage. Quant au marché des matériaux recyclés, il demeure modeste. Pour qu'une quantité plus importante de matériaux usagés puisse être réinjectée dans la production, permettant d'aboutir ainsi à des cycles fermés, il faudrait que les possibilités de recyclage soient déjà prises en compte lors de la conception et de la fabrication du produit.

Les déchets des chantiers suisses représentent 12 millions de tonnes par année. En 2000, le secteur du bâtiment produisait près de 5,5 millions

⁸ *Abfallwirtschaftsbericht 2008*, Office fédéral de l'environnement.

de tonnes de déchets et les travaux publics étaient responsables des 6,4 millions de tonnes restants, provenant en grande partie de la rénovation des routes. La démolition ou la rénovation des anciennes constructions se poursuivant à un rythme toujours plus rapide, on prévoit une augmentation de ce type de déchets pour les prochaines années.

En plus des déchets ménagers et des déchets de chantier, la Suisse produit chaque année 1,1 million de tonnes de déchets toxiques – qui seront éliminés sur son territoire ou exportés afin d’être traités selon des procédures respectueuses de l’environnement. Il faut en outre prendre en compte près de 4 millions de tonnes de boues d’épuration liquides, qui doivent être séchées et incinérées.⁹

La Suisse produit des déchets radioactifs. Ils sont actuellement conservés dans des dépôts intermédiaires et dans les bassins d’eau des centrales, et devront par la suite être enfouis de manière contrôlée et réversible dans des couches géologiques profondes.

Le volume des déchets électroniques augmente chaque année en Suisse. Conditionnée sur des palettes empilées les unes sur les autres, la quantité de déchets électroniques produits dans notre pays en 2007 aurait formé une montagne 53 fois plus haute que le Cervin ! Malgré une taxe de recyclage payée par l’acheteur, le taux de recyclage des téléphones portables n’est que de 15%.¹⁰ L’ensemble des déchets électroniques récoltés en 2007 s’élève à 49 tonnes. Composé de centaines de pièces, les ordinateurs, téléphones portables et autres appareils électroniques recèlent de nombreux éléments toxiques qui s’écoulent dans l’environnement et mettent notre santé en danger.

5. Emissions de substances polluantes

Les gaz à effet de serre ne sont pas les seuls à menacer notre environnement. D’autres substances nocives se répandent dans l’air, le sol et l’eau. La source en est le plus souvent le trafic automobile : le long des axes routiers les plus fréquentés et dans les régions très densément peuplées, les limites fixées par l’ordonnance sur la protection de l’air pour les particules fines¹¹, l’ozone et le dioxyde d’azote (NO₂) sont constamment dépassées. Le trafic automobile est également responsable de deux tiers

⁹ *Elimination des boues d’épuration en Suisse*, Documents environnement n° 181, OFEV, 2004.

¹⁰ Communiqué de la SWICO, avril 2008.

¹¹ Voir la brochure « Poussières fines, un fléau », de l’OFEV, 2005.

des émissions de benzol, une substance cancérigène qui ne devrait pas être tolérée dans l'atmosphère.

Tout comme l'air, le sol est exposé à de nombreux polluants. Son utilisation intensive par l'agriculture et le tourisme le rend vulnérable à l'érosion et à la compaction.

Les eaux souffrent des pollutions chimiques. Leur rôle écologique est amoindri par l'exploitation humaine et par la rectification des cours d'eau. Les écosystèmes sont confrontés à l'augmentation de la température des lacs et des rivières, conséquence du réchauffement de l'air et des déversements d'eau chaude des installations industrielles et des centrales nucléaires : les populations de poissons diminuent dans les rivières¹², alors que dans les lacs, les températures plus élevées entraînent une prolifération des parasites.¹³

¹² Aquaterra 1/2005, Office fédéral des eaux et de la géologie (aujourd'hui: Office fédéral de l'environnement OFEV)

¹³ *Les changements climatiques et la Suisse en 2050*, Organe consultatif sur les changements climatiques, 2005.

III. LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE EST UNE CHANCE POUR L'ÉCONOMIE

Une transformation écologique de l'économie est indispensable pour mettre en œuvre une politique environnementale digne de ce nom. Mais cette réforme se justifie également d'un point de vue purement macro-économique : elle rend les entreprises suisses plus compétitives et crée de nombreux emplois requérant des qualifications très diverses. Un cadre législatif doit être élaboré pour favoriser les entreprises et les prestataires de services pionniers en matière d'écologie et leur permettre de prendre l'avantage sur des acteurs économiques non respectueux de l'environnement.

Le marché de la protection de l'environnement se caractérise par des besoins élevés en personnel, une grande partie de la production étant localisée sur le territoire helvétique. Selon une étude¹⁴ de l'Office fédéral de l'environnement, de la forêt et du paysage (aujourd'hui Office fédéral de l'environnement) datant de 2004, le secteur de la protection de l'environnement offrait déjà à ce moment 61'000 emplois à plein temps. Par comparaison, les deux grandes banques du pays occupent 47'000 personnes, en comptabilisant les postes à temps partiels. L'étude de l'OFEFP estimait à 6,7 milliards de francs¹⁵ la valeur ajoutée créée en 2004 par les biens et services proposés dans le domaine de l'environnement, qu'il s'agisse de technologies visant à réduire la consommation d'énergie, de filtres anti-pollution ou d'appareils de mesure. L'importance économique du « marché » de la protection de l'environnement n'est donc plus à démontrer.

L'économicité des mesures de protection de l'environnement apparaît clairement dans l'exemple du climat. Une utilisation efficace de l'énergie est non seulement nécessaire pour freiner le réchauffement climatique, mais elle se révèle financièrement avantageuse puisqu'elle permet d'économiser sur l'achat de combustibles fossiles. La protection du climat a

¹⁴ *Auswirkungen des Umweltschutzes auf BIP, Beschäftigung und Unternehmen*, Umwelt-Materialien N° 197, OFEFP/Frauenhofer, 2005. Résumé dans Environnement 04/2005.

¹⁵ Si l'on considère également les retombées économiques du secteur de l'environnement en terme de création d'emploi et de rémunération du capital, la valeur ajoutée atteint 17,5 milliards, ce qui correspond à 4% du PIB. Le nombre de postes de travail qui y sont liés de près ou de loin s'élève à 145'000, c'est-à-dire 4% du marché de l'emploi.

également pour effet de diminuer notre dépendance vis-à-vis des pays exportateurs de pétrole et de gaz, souvent instables, ce qui se traduit par davantage de liberté sur le plan politique, de nouveaux marchés pour les exportations suisses, et bien sûr des emplois. Une étude de l'EPFZ montre que l'introduction de la taxe sur le CO₂ générera un bénéfice net d'au moins 80 millions pour l'économie suisse.

La réduction des émissions CO₂ a également des répercussions sur la santé de la population. Des experts mandatés par le WWF¹⁶ ont établi qu'une politique climatique efficace contribue à diminuer la pollution de l'air et prévient les dégâts considérables qu'elle fait subir à la santé, aux infrastructures et aux cultures. Si l'on chiffre à 174 millions les économies réalisées chaque année avec une diminution des émissions de CO₂ de 20% d'ici à 2020, ce montant s'élève à 540 millions pour une diminution de 30% et atteint 800 millions pour une diminution de 40%.

Les pouvoirs publics ne doivent pas se contenter d'adapter les normes de protection de l'environnement aux avancées technologiques. Ils doivent jouer un rôle actif et encourager la transformation écologique par des mesures incitatives, un soutien ciblé à la formation professionnelle et à la recherche, la mise à disposition d'infrastructures permettant à la société de favoriser le développement de l'économie verte. On estime par exemple que chaque franc versé au titre de subvention à la rénovation énergétique des bâtiments incite le secteur privé à en investir cinq. Dans le domaine du photovoltaïque, cet effet de levier est même de 1 à 10.

Des solutions adaptées au cas par cas sont nécessaires

La transformation écologique de l'économie requiert des mesures diversifiées. Pour instaurer une gestion durable des ressources naturelles, les mesures incitatives agissant sur le marché sont utiles, mais on ne peut faire totalement l'économie des restrictions et des interdictions visant à bannir les substances et les processus dangereux pour l'environnement. Etablir des **normes** et des **standards** de durabilité dans l'industrie et la construction ne peut que stimuler le développement d'une économie à même d'affronter l'avenir.

Là où cela est nécessaire, il faut réclamer l'amélioration des infrastructures publiques ou semi-publiques, et mettre en place des

¹⁶ *Reduktion von CO₂-Emissionen: Gutachten zu Sekundärnutzen durch Luftschadstoffreduktion*, rapport final, 16 février 2006

programmes d'encouragement à la recherche dans des secteurs-clés. Dans ce document, nous nous bornons à donner une vue d'ensemble des mesures à prendre, en sélectionnant pour chaque domaine celles qui se révèlent particulièrement efficaces.

Les pages qui vont suivre présentent un ensemble de solutions concrètes. Outre les mesures qui concernent tous les secteurs économiques, chaque branche est examinée en fonction des problèmes bien spécifiques qui s'y posent d'un point de vue écologique. Car le bâtiment, les transports, l'industrie et les services requièrent une approche différenciée – et peuvent chacun à sa manière contribuer à résoudre les problèmes actuels.

IV. MESURES POUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

1. Mesures d'accompagnement

C'est le rôle de la politique de créer des conditions propices à la transformation écologique de l'économie. Il faut rendre l'utilisation des ressources beaucoup plus efficace. L'idéal étant de répondre à un maximum de besoins avec une quantité minimale de ressources. Pour y parvenir, on doit prendre en compte les coûts réels de la consommation d'une ressource, y compris son impact sur l'environnement. Selon ce principe, les ressources non renouvelables comme le pétrole et l'énergie nucléaire deviennent extrêmement coûteuses. Les nouvelles technologies doivent être testées en appliquant le principe de précaution avant d'être mises sur le marché. Ne peuvent être commercialisés que des produits dont il a pu être établi avec certitude qu'ils ne présentent aucun danger pour l'être humain et l'environnement.

Les entreprises doivent considérer l'exigence de durabilité comme relevant de leur responsabilité sociale. C'est déjà le cas en Scandinavie, où elles doivent rendre compte des actions menées dans ce domaine (corporate social responsibility). En Suisse, bien peu de responsables d'entreprises s'imposent volontairement cette contrainte. Parmi les mesures touchant toutes les branches de l'économie, la Confédération doit élaborer des directives à l'intention des entreprises suisses, notamment pour les obliger à assumer la responsabilité des dégâts qu'elles peuvent causer à l'environnement, selon le principe du pollueur-payeur.

Parallèlement à une utilisation efficace des ressources et à une modernisation écologique par des techniques innovantes, une économie soutenable exige de profonds changements à la fois dans l'économie et dans la société. Il faut remplacer l'idéologie de la croissance par une conception différente de la prospérité. Pour amorcer ce changement, il faut cesser de considérer le PIB (produit intérieur brut) comme la seule mesure de notre bien-être. Des indicateurs de durabilité doivent être appliqués, car ils mettent en effet en évidence l'impact social et environnemental du développement économique : pollution de l'environnement, gaspillage des ressources, création d'inégalités sociales.

MESURES INCITATIVES

- Mettre en œuvre la transformation écologique prévue dans la stratégie 'développement durable' du Conseil fédéral. La politique financière de la Confédération, des cantons et des communes doit être orientée par des impératifs écologiques et sociaux. Il faut cesser de subventionner les activités économiques nuisibles à l'environnement et soutenir les entreprises qui font preuve de transparence. Ainsi, l'utilisation des indicateurs de durabilité dans la promotion économique suisse et l'attribution de terrains industriels participeront à la transformation écologique.
- Attribuer, dans le cadre de marchés publics, les mandats aux entreprises qui respectent des critères non seulement d'économicité mais aussi socio-économiques (formation d'apprentis).
- Encourager les transferts de connaissances entre les hautes écoles et l'économie privée.

PRESCRIPTIONS

- Appliquer systématiquement et de manière très stricte le principe de précaution pour toutes les nouvelles technologies. Des directives doivent établir la procédure à suivre pour évaluer leurs effets.
- Obliger les entreprises à intégrer le principe de durabilité dans leur cahier des charges et à le considérer comme relevant de leur responsabilité sociale. La Confédération fixe l'étendue de cette responsabilité de manière à internaliser les coûts environnementaux. La Suisse doit signer le protocole de Kiev sur la responsabilité civile des entreprises et les réparations exigibles lors d'accidents industriels. Les entreprises cotées en bourse sont tenues de produire chaque année un rapport évaluant leur degré de durabilité selon les standards reconnus de la Global Reporting Initiative.¹⁷
- Introduire la possibilité d'intenter une action en justice pour les dommages subis par l'environnement, comme le prévoit la Convention d'Aarhus.
- Exiger de tous les fournisseurs des administrations publiques qu'ils répondent aux exigences du programme environnemental de l'ONU en ce qui concerne les conditions de travail.¹⁸

¹⁷ Voir www.globalreporting.org

¹⁸ *Green Jobs: Toward a decent work in a sustainable, low-carbon world, United Nations Environment Programme (UNEP), 2008, p. 38 sq.*

OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LA RECHERCHE

- Définir d'urgence une politique globale des ressources, dont les grands principes doivent être fixés le plus tôt possible.
- Favoriser au maximum la recherche publique dans le domaine des technologies propres, de l'usage efficace des matériaux et des alternatives aux énergies non renouvelables. La formation professionnelle et les programmes de recherche financés par l'Etat doivent être constamment adaptés pour correspondre aux besoins d'une économie soutenable.
- Il faut intégrer les approches et connaissances propres aux sciences humaines, sociales et culturelles à la recherche et au développement dans les domaines techniques.

2. Promotion des énergies renouvelables

Dans les années 1980, la Suisse passait pour une pionnière dans le domaine de l'énergie solaire. Aucun effort n'a malheureusement été fait de la part des autorités pour réglementer le marché de l'énergie de manière à favoriser la commercialisation des innovations. Entre-temps, la Suisse a été largement dépassée par des nations plus ambitieuses¹⁹ : en 2007, le nombre de panneaux solaires installés en Allemagne était 14 fois plus élevé qu'en Suisse, compte-tenu de la capacité de production par habitant. Le marché mondial des cellules photovoltaïques connaît actuellement une croissance annuelle de 40 à 50%. Si le marché local n'est pas suffisamment attirant pour les quelques fabricants qui restent en Suisse, ceux-ci subiront la pression des concurrents étrangers, ou délocaliseront leur production là où la demande est forte – avec pour conséquence des suppressions d'emplois en Suisse.

Il faut établir des conditions propres à stimuler l'offre et la demande dans le domaine de l'énergie verte. La décentralisation de la production énergétique – et en particulier de la production d'électricité – doit devenir un but stratégique. Le réseau de distribution du courant électrique doit se transformer de manière à permettre la réinjection du courant produit localement. Des mesures d'encouragement sont à mettre en place jusqu'à ce que ce but soit atteint.

¹⁹ Cash, 01.03.2002, p. 10: *Sonnenfinsternis über der Schweizer Solarindustrie*

L’approvisionnement énergétique des ménages fait partie du service public. Il est de ce fait essentiel que les distributeurs et en particulier les exploitants du réseau électrique puissent être contrôlés et pilotés par les instances démocratiques. Lorsque les fournisseurs d’énergie sont des entreprises de droit public et non des sociétés anonymes, il est beaucoup plus facile d’exiger d’elles qu’elles respectent les normes écologiques que lorsque l’approvisionnement est en mains privées. D’un point de vue écologique, la privatisation des compagnies d’énergie publiques n’est donc pas souhaitable.

Il existe une demande avérée en énergie propre : la part de marché de l’électricité « Nature-made » proposée par les Services industriels de la ville de Zurich atteint 79% pour les ménages privés et 68% pour les PME.

Mais l’énergie propre n’intéresse pas que les consommateurs, particuliers ou entreprises. Avec la révision de la loi sur l’énergie, la rémunération à prix coûtant du courant réinjecté a été introduite au début de 2009, mais elle est soumise à un contingentement rigide : les subventions réservées au photovoltaïque étaient déjà épuisées le premier jour des inscriptions. L’énergie éolienne, l’hydraulique et le courant issu de la biomasse seront bientôt victimes de cette limitation absurde.

Outre le courant électrique, c’est surtout l’eau chaude qui peut être produite grâce à des technologies écologiques. Comme ce point concerne avant tout les bâtiments, nous y reviendrons au chapitre suivant, consacré au secteur de la construction.

MESURES INCITATIVES

- Abolir les contingents fixés pour la rémunération à prix coûtant de la réinjection de courant électrique issu de sources renouvelables.
- Inciter les distributeurs de courant à mettre en place des mécanismes encourageant les consommateurs à investir dans l’efficacité énergétique.
- Veiller à ce que le courant électrique produit à partir de sources renouvelables ne soit pas plus cher que celui qui provient de sources non renouvelables. Le prix de l’électricité d’origine nucléaire doit inclure le coût des risques. Il faut cesser de subventionner les énergies non renouvelables.

PRESCRIPTIONS

- Mettre en place des directives pour le remplacement rapide des chauffages et chauffe-eau électriques.
- Inscrire dans la loi sur le climat un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 40% d'ici à 2020 sur le territoire suisse.
- Les centrales nucléaires sont énergétiquement peu efficaces et ne remplissent pas les critères de durabilité. Elles contreviennent au principe de précaution. Il faut donc renoncer à cette manière de produire de l'électricité dès que les centrales nucléaires actuellement en service auront été désaffectées pour raison d'âge.

OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LA RECHERCHE

- Renforcer le soutien de la Confédération, de l'industrie et du secteur des arts et métiers au développement de technologies permettant une utilisation efficace des sources d'énergie renouvelable.
- Encourager la recherche sur l'optimisation des processus énergétiques (engineering / contracting) et sur l'utilisation de la biomasse comme alternative aux hydrocarbures.

3. Transformation écologique du bâtiment

Le bâtiment engloutit des quantités gigantesques de matières premières. Il faut donc commencer par réduire le nombre de nouvelles constructions. D'un point de vue écologique, l'augmentation rapide de la surface bâtie par habitant est très inquiétante. Elle va à l'encontre des efforts entrepris pour stopper le bétonnage des terres agricoles et réduire la consommation énergétique des ménages. La protection de l'environnement aussi bien que la justice sociale exigent de limiter la surface de terrain utilisable par chaque habitant pour ses besoins en logement et en parking.

Dans certaines régions, les nouvelles constructions sont du reste excédentaires par rapport aux besoins en logement et en locaux industriels. On construit partout, pour des raisons de prestige, des infrastructures surdimensionnées telles que stades, centres commerciaux, halles d'exposition, centres administratifs (« puisque les autres en ont un, pourquoi pas nous? »), alors que ces installations sont dévoreuses de ressources – non seulement pour leur construction et leur entretien, mais,

de manière indirecte, par les répercussions qu'elles entraînent à l'échelle d'un quartier ou d'une ville (augmentation du trafic, destruction des réseaux de distribution de proximité). Les Verts sont donc fortement opposés aux projets de ce genre.

De nombreuses possibilités existent pour construire en ménageant les ressources. Grâce à des matériaux isolant de bonne qualité, des techniques de construction innovantes et une production de chaleur respectueuse du climat, il est possible de se passer entièrement de combustibles fossiles pour chauffer les bâtiments. Pour peu que ceux-ci se prêtent à l'installation de capteurs photovoltaïques, l'électricité produite excédera facilement les besoins des habitants. L'immeuble administratif « zéro énergie » construit en 2007 à Kemptal prouve que cette solution peut également s'appliquer à des locaux commerciaux. De même, des techniques de rénovation existent aujourd'hui pour rendre les anciennes constructions ultra-efficaces.

Le label Minergie-P établit une norme en matière d'efficacité énergétique pour les nouveaux bâtiments. Avec Minergie-P-Eco, cette norme est étendue aux matériaux utilisés, qui ne doivent pas être nocifs pour l'environnement. Des matériaux soigneusement choisis diminuent les risques sanitaires encourus par les usagers et préviennent les problèmes que pourrait poser leur élimination. La quantité d'énergie grise contenue dans le bâtiment s'en trouve également diminuée. Entre l'immeuble de bureaux « Greenoffice » de Givisiez et un bâtiment comparable de type standard, la différence en termes d'énergie grise correspond à l'énergie nécessaire pour le chauffage pendant plus d'une centaine d'année²⁰.

Parallèlement aux mesures visant à mettre en place des chauffages n'utilisant ni pétrole ni gaz, un effort important doit être consenti pour augmenter l'efficacité des usages de l'électricité, car les techniques de construction moderne en nécessitent davantage.

La construction requiert chaque année près de 60 millions de tonnes de matériaux, dont 50 millions de tonnes de graviers. Avec 10 millions de tonnes, le secteur est le premier producteur de déchets. Les cycles de matériaux doivent être fermés chaque fois que cela est possible. Les bâtiments promis à la démolition recèlent une importante quantité d'énergie grise, qu'il s'agit de reconnaître et d'exploiter.

²⁰ <http://www.greenoffices.ch/fr/>

MESURES INCITATIVES

- Mettre en place des subsides pour l'assainissement énergétique des bâtiments
- Etudier la possibilité d'introduire une taxe écologique sur la consommation de surface d'habitation par tête, touchant les ménages utilisant une surface supérieure à la moyenne. Les recettes d'une telle taxe doivent être affectées aux logements sociaux.

PRESCRIPTIONS

- Rendre la norme Minergie-P-Eco obligatoire pour toutes les nouvelles constructions. Les bâtiments rénovés doivent être au moins conformes à la norme Minergie. Seuls les bâtiments historiques pourront faire l'objet de dérogations.
- Introduire dans les réglementations cantonales l'obligation d'utiliser les toits pour exploiter l'énergie solaire.
- Fixer un calendrier contraignant pour accélérer les rénovations.
- Renforcer les exigences pour le recyclage des matériaux.
- Définir des objectifs de revalorisation des déchets pour les différents secteurs du bâtiment.

OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LA RECHERCHE

- Actuellement de plus en plus répandu, le label Minergie ne représente probablement qu'une phase de transition, avant que de méthodes de construction plus performantes et plus respectueuses de l'environnement ne fassent leur apparition. Des recherches doivent donc être menées dans cette direction.

4. Transformation écologique des industries de production

L'économie de production comprend les industries qui travaillent directement les matières premières, comme la métallurgie et l'industrie pharmaceutique, les industries des produits finis, qui fabriquent des marchandises par des moyens mécaniques et technologiques, et enfin les marchandises ainsi produites. Les PME actives dans l'élaboration et la production, en particulier les micro-entreprises et celles de très petite taille, constituent un soutien important de l'économie suisse (87% des entreprises dans le secteur secondaire). Elles recèlent un grand potentiel

d'économies d'énergie, qui peut être concrétisé par des mesures telles que le conseil en matière d'économies et d'investissements.

Ce secteur utilise une très grande quantité d'énergie. Les deux tiers du courant électrique consommé font tourner les moteurs. Des mesures d'économicité permettraient de réduire cette facture énergétique de près de 30%²¹. Pour les installations à air comprimé, l'Office fédéral de l'environnement estime le potentiel d'économies à 200 GWh par année²², ce qui représente 7% de la production de la centrale atomique de Beznau I. En plus du prix du courant, les vieux moteurs peu efficaces engendrent des coûts qui peuvent être 100 fois plus élevés que leur prix d'achat. Ils doivent donc être remplacés. La chaleur dégagée par les installations de production peut être récupérée et utilisée pour le chauffage. La dépense énergétique globale diminue ainsi massivement.

D'autres domaines doivent également être optimisés en parallèle à celui des machines. Certains processus thermiques nécessitant de grandes quantités d'énergie pour la séparation et le séchage des matériaux peuvent être remplacés par des alternatives plus efficaces comme la technologie membranaire, la cristallisation et le séchage mécanique ou infrarouge.

L'écologisation des processus de production inclut aussi des mesures pour réutiliser les matériaux résiduels et renoncer aux substances particulièrement dangereuses. Effectuée par Greenpeace²³, la comparaison entre plusieurs fabricants d'électronique montre que des produits apparemment semblables peuvent avoir un écobilan très différent.

Il faut encourager la fabrication de produits réparables et destinés à être utilisés sur une longue période, ce qui implique déjà une réflexion lors de la conception de l'objet. L'institut de normalisation autrichien a développé un label de qualité²⁴ pour les appareils électroménagers et l'électronique domestique, signalant que leur constructeur s'est engagé à respecter certaines exigences. Les appareils doivent pouvoir s'ouvrir facilement afin d'être réparés et les pièces de rechanges être disponibles partout. La durée de vie garantie est d'au moins dix ans.

²¹ http://www.topmotors.ch/_data/Topmotors.pdf

²² <http://www.druckluft.ch/fr/effizient/projektinfo.php>

²³ *Greener Electronics – how the Companies lines up*, nouvelle édition, mars 2009

²⁴ ON-Regel zur Kennzeichnung langlebiger und reparaturfreundlicher Elektrogeräte

MESURES INCITATIVES

- Lancer un programme d'investissement pour augmenter l'efficacité énergétique dans les entreprises
- Inciter les compagnies d'électricité et les services industriels à fixer des objectifs de réduction de la consommation d'énergie et à s'engager activement pour exploiter l'énergie résiduelle des installations industrielles et artisanales
- Créer un label pour les produits conçus pour durer longtemps et être facilement réparables.
- Un label doit être créé pour les produits et services dont une part importante de la valeur ajoutée est réalisée en Suisse.

PRESCRIPTIONS

- Introduire des normes contraignantes pour réglementer la consommation énergétique des moteurs et des machines, notamment selon le principe du « Top-runner ». Les exigences minimales en matière d'efficacité énergétique doivent être régulièrement contrôlées et adaptées.
- Il faut très largement bannir les substances problématiques telles que les produits anti-feu contenant du bromure, les PVC et les métaux lourds plomb, cadmium et mercure.²⁵

5. Transformation écologique du commerce de détail

Intermédiaire traditionnel entre les fabricants et les consommateurs, le commerce de détail se trouve au point d'intersection de nombreux secteurs de l'économie suisse et en tant que tel, il influence fortement l'offre en marchandises, les flux des matériaux et les besoins en transport.

La traçabilité des produits est essentielle pour les consommateurs. À cette fin, les labels et les déclarations obligatoires sont des instruments importants. La production locale doit pouvoir être écoulee à un prix équitable à même de couvrir les coûts, sans avoir à pâtir de la concurrence des marchandises importées qui ne respectent pas les normes écologiques et sociales en vigueur dans notre pays. Les importations doivent être

²⁵ Conjointement avec la Norvège, la Suisse a joué un rôle important dans l'élaboration d'une convention internationale sur le mercure. Une conférence préparatoire aura lieu en automne 2009. Voir <http://www.bafu.admin.ch/dokumentation/fokus/07629/07631/index.html?lang=fr>

soumises à des exigences strictes afin de garantir la transparence de la filière de production. Il faut de ce fait rejeter le principe du Cassis de Dijon.

Le commerce de détail a un rôle à jouer dans la protection du climat en se rapprochant des producteurs et des consommateurs. La distance entre les lieux de production et de consommation doit être réduite au minimum afin de diminuer les nuisances dues au trafic motorisé. Du reste, le consommateur peut ainsi beaucoup plus facilement juger de la qualité de la marchandise et des conditions sociales et environnementales dans lesquels elle a été produite. Un contact direct est possible entre les producteurs et les consommateurs. Les achats sont moins influencés par la publicité. Les cycles de production régionaux et locaux doivent être renforcés, et il faut encourager la vente directe.

Depuis les années 1970, les grands centres commerciaux ont peu à peu remplacé les petits magasins de détail. Une gestion trop laxiste du territoire a laissé des entreprises générant un fort trafic s'installer dans les zones industrielles, sans qu'aucun effort ne soit fait pour limiter le nombre de véhicules. En milieu urbain, les transports publics sont tout à fait suffisants pour absorber l'affluence générée par un centre commercial.

MESURES INCITATIVES

- Introduire le principe du Top-Runner pour les appareils ménagers. Les normes minimales en matière d'efficacité énergétique doivent être constamment réadaptées.
- Créer un label pour les appareils facilement réparables – également pour les marchandises importées.
- Rendre obligatoire la déclaration de provenance pour toutes les marchandises.
- Rendre obligatoire l'étiquette énergétique pour tous les appareils électriques. Elle doit informer de manière transparente sur l'énergie grise utilisée pour fabriquer et transporter la marchandise.
- Lors de l'aménagement du territoire, viser à rapprocher les producteurs et les consommateurs. Les centres commerciaux et autres installations similaires à l'extérieur des zones construites ne doivent plus être autorisés. Les installations générant un afflux de trafic doivent obligatoirement être desservies par les transports publics. Les places de parc pour les véhicules à moteur doivent être payantes

- Renforcer les mesures d'encouragement à la réduction des emballages et au recyclage (taxes d'élimination anticipées, extension de l'obligation de reprise et/ou du consignage, etc.)

PRESCRIPTIONS

- Limiter l'importation de marchandises ne satisfaisant pas aux normes de qualité helvétiques.
- N'accorder de permis de construire pour des installations visant un taux de fréquentation élevé qu'à condition qu'elles soient accessibles par les transports publics.
- Obliger les distributeurs à participer au recyclage des déchets en organisant leur collecte de manière appropriée.

6. Transformation écologique du secteur des transports

Le secteur suisse des transports comprend les transports terrestres, les compagnies de navigation sur les eaux indigènes, l'aviation ainsi que des activités auxiliaires annexes. Il faut distinguer pour les transports terrestres entre le secteur des personnes et celui des marchandises. Les transports jouent un rôle central dans la création de valeur ajoutée et dans l'accessibilité du marché du travail.

De par sa situation géographique au centre d'une Europe élargie, la Suisse doit faire des efforts particuliers pour réduire le volume du trafic routier et pour réduire l'impact des nuisances de celui-ci sur l'environnement. Il faut pour ce faire renforcer les réseaux de distribution locaux au lieu de construire des centres commerciaux en pleine campagne. En favorisant l'essor des centres régionaux de taille modeste, on permet à un plus grand nombre de personnes d'habiter sur leur lieu de travail. Les mesures les meilleures restent celles qui permettent d'éviter les trajets inutiles. Les camions ne sont remplis qu'à 50% en moyenne, et les chiffres sont encore bien pires pour les voitures individuelles

Le transport des marchandises et des personnes par la route est responsable chaque année de 8.1 milliards de francs de coûts externes, avant tout dans le domaine de la santé. Il consomme près de 25% de l'énergie utilisées en Suisse. Qu'il s'agisse de véhicules utilitaires ou privés, des économies sont possibles en augmentant l'efficacité énergétique. Selon les estimations, ce potentiel d'économie est de 15% pour les poids lourds et de 33% pour les bus. Les véhicules légers peuvent réduire leur

consommation de carburant de 60%, voire de 70% moyennant une conception plus aérodynamique et une réduction de la résistance par frottement des pneus.²⁶ Et les possibilités techniques sont loin d'être épuisées.

Le transfert des personnes et des marchandises de la route au rail est un des éléments-clé d'une transformation écologique des transports. La place économique suisse ne pourrait que bénéficier d'une politique d'encouragement au transport des marchandises par les chemins de fer, doublée d'un soutien au développement de technologies rendant cette option plus compétitive. D'importantes améliorations sont en effet possibles – et nécessaires – dans ce domaine. Il faut savoir que la plupart des techniques et procédés utilisés remontent au XIXe siècle – les wagons continuant à être attelés et dételés à la main. Dans ces conditions, le rail ne peut pas offrir des services adaptés aux exigences de la logistique moderne. Le réseau ferroviaire est pourtant suffisamment dense pour permettre le transport des marchandises également sur de courtes distances. La modernisation du réseau offre à l'industrie ferroviaire suisse d'excellentes opportunités pour développer des technologies innovantes. Au lieu d'encourager directement et indirectement le trafic aérien, il faut développer le trafic par le rail.

MESURES INCITATIVES

- Introduire sans tarder la taxe CO₂ sur les carburants et abolir les privilèges fiscaux pour le kérosène. Les aéroports ne doivent plus être développés.
- Augmenter sensiblement la taxe sur les hydrocarbures – le prix de l'essence doit être au moins aussi élevé que dans les pays voisins. Au moins la moitié de cette taxe sert à financer les infrastructures ferroviaires.
- Définir des valeurs maximales fixant des limites au rejet de substances nocives pour tous les véhicules, et en informer clairement le public. Ces valeurs doivent être réadaptées en fonction des avancées de la technique. Les véhicules polluants sont interdits, ceux qui ménagent l'environnement bénéficient d'avantages fiscaux.
- Mettre en place une bourse nationale – et si possible internationale – du transit alpin pour le transport des marchandises.

²⁶ *Steps towards a sustainable Development*, Novatlantis-Weissbuch, 2004

- Encourager les trains de marchandises « cargo-shuttle » (trains pendulaires), très flexibles et correspondant aux exigences de la logistique moderne, qui permettent de se passer de grue pour le chargement des containers.
- Soutenir les villes de taille modeste grâce à des subventions de la Confédération et des cantons, pour leur permettre de créer une offre équivalente aux grands centres urbains.
- Offrir des avantages fiscaux aux personnes qui renoncent à posséder une voiture et habitent près de leur lieu de travail. Les pendulaires ne doivent plus pouvoir déduire de leur revenu imposable que les frais de déplacement par les transports publics.
- Mettre en œuvre de manière conséquente un système de parkings généralisé favorisant l'usage des transports publics.
- Introduire des péages urbains dans les centres des grandes villes. Le montant à payer dépend de la classe du véhicule et de sa consommation d'essence.²⁷
- Contingenter, voire interdire le trafic lorsque la quantité de polluants dans l'air excède les valeurs-limites.

PRESCRIPTIONS

- Obliger les communes à réserver une portion donnée de leur territoire pour les transports publics, en particuliers pour la desserte de zones industrielles et artisanales et de centres commerciaux construits en rase campagne.
- Appliquer les prescriptions de l'initiative des Alpes concernant le transfert des marchandises de la route au rail.
- Etendre la taxe poids lourd aux véhicules de livraison.
- Rendre obligatoire le filtre à particules pour les véhicules diesel.
- N'accorder aucune subvention aux agro-carburants (les déchets provenant de la filière alimentaire peuvent en revanche être utilisés comme source d'énergie).

²⁷ Les recettes des péages urbains doivent servir à financer les transports publics et la modération du trafic. Elle peuvent être utilisées pour l'entretien des routes existantes, mais pas pour en construire de nouvelles.

INFRASTRUCTURES

- Désengorger le réseau ferroviaire afin d'augmenter sa capacité pour le transport des personnes et des marchandises.

OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LA RECHERCHE

- Tester de nouvelles méthodes pour optimiser le transport de petits volumes par le rail et créer un Technoparc dédié au transport ferroviaire des marchandises.
- Soutenir les projets pilotes innovants dans le domaine du trafic combiné et des la répartition des marchandises.

7. Transformation écologique du secteur financier

Les institutions financières connaissent actuellement une crise structurelle dont elles ne peuvent se relever que grâce à l'intervention massive de l'Etat. L'action de celui-ci ne doit cependant pas se limiter à sauver les institutions bancaires en péril et à relancer les transactions interbancaires. Il est essentiel de garantir l'accès au crédit de l'économie réelle.

Déjà bien avant la débâcle de l'industrie financière, les priorités des institutions financières en matière de crédit influaient sur l'ensemble des activités économiques. L'agence internationale de l'énergie estime qu'en 2005, 245 milliards de dollars ont été investis à l'échelle mondiale pour l'extraction et le traitement des matières premières fossiles alors que la somme allouée aux énergies renouvelables n'était que de 35 milliards de dollars. Quant aux mesures d'efficacité énergétiques, elles n'ont bénéficié que de 1,5 milliard de dollars.²⁸ En Suisse, la transformation écologique de l'économie et de la société est étroitement liée aux conditions qui prévalent pour l'octroi de crédits dans le secteur de l'immobilier et des PME.

Cette réforme ne peut en effet être mise en œuvre que si les entreprises et les individus désireux d'agir dans ce sens ont accès aux capitaux nécessaires pour investir dans des applications innovantes.

²⁸ United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC), *Investment and Financial Flows to Address Climate Change*, Background Paper, Executive Summary (Bonn: October 2007), pp. 42-43.

D'un point de vue global, un système économique qui respecte l'environnement et assure une répartition équitable des richesses ne peut exister que si les gains spéculatifs basés sur le pillage des ressources sont prohibés. La Suisse a comme place financière internationale un rôle essentiel à jouer pour inciter à la transformation écologique de l'économie au niveau mondial. La Suisse pourrait s'engager en particulier pour une taxe mondiale sur les opérations de change (taxe Tobin). Les recettes de cette taxe seraient affectées à la lutte contre le changement climatique et la faim dans le monde. Avec la garantie du risque à l'exportation, les autorités helvétiques disposent d'un outil leur permettant d'influencer la participation des entreprises suisses à de grands projets à l'étranger (comme le barrage d'Ilisu en Turquie). Cependant, les critères d'octroi sont aujourd'hui beaucoup trop généreux et devraient être considérablement durcis.

Les Etats ont montré qu'ils étaient capables de prendre résolument le contrôle de l'industrie financière pour peu qu'ils en aient la volonté politique – jusqu'ici, leur volonté était plutôt de maintenir à flots un système foncièrement dysfonctionnel. Il leur appartient maintenant de s'engager avec la même détermination en faveur de la transformation écologique de l'économie. Entre-temps il est devenu clair que seule économie financière non monétaire peut apporter des rendements stables sur le long terme.

MESURES INCITATIVES

- Faciliter l'accès au crédit des entreprises qui souhaitent développer des techniques innovations dans le domaine de l'écologie, notamment grâce à des garanties de la Confédération.
- Renforcer considérablement les exigences concernant la responsabilité sociale, l'environnement et les droits humains que les entreprises doivent remplir pour pouvoir bénéficier de la garantie du risque à l'exportation.

PRESCRIPTIONS

- Obliger les banques, les caisses de pension (LPP) et les assurances dans lesquelles l'Etat a une participation et dont il se porte garant à se conformer aux directives de l'ONU en matière d'investissements responsables (Principles for Responsible Investment, PRI) pour octroyer des crédits.

- Obliger les banques d'affaire à élaborer une liste de critères négatifs et positifs définissant leur politique de crédit à l'intention des autorités de surveillance. Les banques doivent être tenues pour responsables des conséquences écologiques et sociales que peuvent avoir les crédits accordés.
- Mettre en œuvre des mesures de régulation pour empêcher que les banques, les prestataires de services financiers ainsi que les caisses de pensions ayant leur siège en Suisse puissent tirer profit des atteintes à l'environnement ou des violations des droits des employés perpétrées en dehors du territoire helvétique. Les autorités de surveillance s'allient aux ONG spécialisées dans ce domaine pour mettre en place des directives pratiques.
- Renforcer la stabilité de l'industrie financière en durcissant les exigences en matière de fonds propres ; taxer les gains très élevés réalisés par des opérations spéculatives au cours desquelles les titres changent très rapidement de propriétaire.
- Réglementer la politique de placement des caisses de pension afin de la rendre plus soutenable. Les caisses de pensions doivent publier le montant, par franc investi, des émissions de gaz à effet de serre engendrées par leur stratégie d'investissement.
- Prélever une taxe unifiée sur les transactions monétaires internationales (taxe Tobin).

8. Transformation écologique du tourisme

Le tourisme contribue de manière essentielle au dynamisme de l'économie suisse, en particulier dans l'espace alpin. Pourtant, alors que ce secteur est en pleine croissance à l'échelle mondiale, en Suisse, il subit un ralentissement. En raison de la concurrence internationale, la pression est forte pour développer de nouvelles régions et investir dans de nouvelles infrastructures. Cette compétition s'observe en particulier dans le domaine des sports d'hiver. L'expansion incontrôlée des domaines skiables conduit à l'explosion des coûts et empiète de manière irresponsable sur le milieu naturel.

La nature et le paysage sont les deux principaux atouts du tourisme en Suisse. Les stations touristiques ne s'engagent pas suffisamment pour sauvegarder ce qui fait leur richesse, et cela vaut aussi pour les cours d'eau, en particulier les lacs. Des mesures doivent être prises pour protéger les régions sensibles et une instance supérieure est nécessaire pour coordonner la planification. La Suisse doit miser sur une croissance

qualitative du tourisme indigène et cultiver le souci du détail qui a fait sa renommée.

Comme le montre une étude de l'université de St-Gall, quatre Suisses sur cinq recherchent la proximité de la nature quand ils choisissent une destination de vacances. Les organisateurs de voyage et les offices du tourisme jouent donc à fond la carte de l'écologie. L'éco-tourisme a un énorme potentiel de développement. Par bonheur, il existe toujours davantage de lieux touristiques et d'activités de loisirs qui respectent la nature et le paysage. Ce type d'offre mise sur la qualité et la lenteur, les transports publics et les produits saisonniers. Les parcs naturels régionaux et les réserves de biosphères sont des exemples de cette nouvelle approche, que la Confédération et les cantons se doivent d'encourager.

Parallèlement aux efforts de protection de la nature et du paysage, un éco-tourisme crédible doit s'engager pour des mesures plus vigoureuses contre le réchauffement climatique, auquel le tourisme contribue (5% des émissions nocives résultent de la mobilité touristique, notamment du transport aérien). Mais le tourisme est également menacé par la fonte des glaciers et du permafrost. Un tourisme de proximité semble être la solution. La restauration et l'hôtellerie peuvent également faire beaucoup, en promouvant les stations sans voiture et les hôtels écologiques.

MESURES INCITATIVES

- Ratifier sans délai le protocole de l'Initiative des Alpes
- Mettre en place une planification coordonnée du tourisme en Suisse selon un plan sectoriel de la Confédération. L'arc alpin a un rôle important à jouer.
- Orienter le tourisme suisse vers plus de durabilité. Une politique fédérale doit être mise en œuvre à ce sujet. Les touristes provenant de toute l'Europe doivent pouvoir atteindre la Suisse par le rail aussi rapidement, facilement et économiquement que possible. Lors des rencontres entre ministres européens des transports et aux conférences internationales des planifications des transports, la Suisse doit être plus ferme qu'actuellement au sujet des améliorations du trafic ferroviaire international.
- Refuser tout soutien de la Confédération pour des installations non écologiques comme les canons à neige et les infrastructures touristiques en haute montagne. Les stations qui ne bénéficient pas d'un enneigement suffisant ou dont le domaine skiable est trop petit n'ont aucun droit à des compensations.

- Définir et faire aboutir des standards écologiques minimaux pour les installations de transports à câble et autres infrastructures touristiques. Lors de l'octroi de concessions pour des installations de transport touristiques, il faut pouvoir garantir que construction et l'exploitation de celles-ci ménagent le paysage, en particulier par l'utilisation d'électricité provenant à 100% de sources énergétiques renouvelables.
- Lancer et faire connaître un label garantissant la qualité de l'offre touristique (goût mieux, label bouquetin...)
- Taxer le trafic aérien de manière à ce que ses coûts externes soient couverts et que les objectifs climatiques puissent être atteints.
- Soutenir les réserves de biosphère et les parcs naturels par des subventions cantonales et fédérales.

PRESCRIPTIONS

- Régler de manière contraignante lors des nouvelles concessions accordées aux chemins de fer de montagne le devoir de restituer les lieux dans leur état originel en cas d'arrêt de l'exploitation.
- Interdire les pratiques particulièrement nuisibles telles que l'hélicoptère.
- Limiter la parahôtellerie, qui conduit au mitage des régions touristiques. En l'absence d'un meilleur instrument, la Lex Koller doit être conservée.

V. PERSPECTIVES

La crise climatique impose d'urgence une transformation écologique de l'économie. Pour rendre l'économie soutenable, cette transformation n'est cependant pas suffisante. Comme les Verts suisses le soulignaient dans leur plate-forme électorale de 2007, le développement durable repose aussi sur une politique fiscale et une répartition des richesses équitables ainsi que des mesures agissant sur le marché du travail. En regard de la crise économique et financière que nous traversons aujourd'hui, les postulats que les Verts ont toujours défendus se révèlent plus que jamais d'actualité : il faut rendre l'économie plus démocratique et introduire de nouveaux modèles d'organisation du travail – une nécessité d'autant plus vive que le chômage augmente. Les Verts continueront à défendre leurs valeurs et prendront position chaque fois que cela sera nécessaire pour une économie consciente de ses responsabilités dans le domaine de l'écologie, de la protection sociale, du travail et de la solidarité. C'est ainsi qu'ils veulent travailler à la concrétisation de leur vision du futur. Le présent papier de position ne se veut pas une liste exhaustive de toutes les démarches à accomplir pour rendre l'économie soutenable. Bien au contraire, il ne fait qu'ouvrir la voie au travail encore nécessaire pour les définir.

Soleure, 13 juin 2009, Assemblée des délégué-e-s des Verts suisses